

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 27 MAI 2020

Pour faire suite aux points de presse donné aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau, le premier ministre du Québec François Legault et la ministre du Tourisme Caroline Proulx, du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs Pierre Dufour et du D^r Richard Massé, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Le premier ministre rappelle d’emblée qu’au cours des dernières semaines, les Forces armées canadiennes ont prêté main-forte en Ontario et au Québec. D’ailleurs, ces deux provinces ont demandé au gouvernement fédéral de prolonger cette aide. Il en profite pour souligner le travail extraordinaire des hommes et des femmes des Forces armées et les remercie chaleureusement;
- Il souligne qu’il a pris connaissance du rapport des Forces armées quant à la situation dans les CHSLD au Québec. M. Trudeau affirme que le rapport soulève des constats importants et préoccupants dont notamment le manque de personnel et l’absence de contrôle entre les zones chaudes et les zones froides;
- Il souhaite soulever l’enjeu des conditions dans les CHSLD, de façon plus générale, lors de son appel hebdomadaire avec les premiers ministres provinciaux et territoriaux;
- Le premier ministre rappelle que lors des premières semaines de la crise, la vie de plusieurs Canadiens a basculé et que certains avaient besoin d’une aide financière de façon urgente. C’est pourquoi le gouvernement fédéral a mis sur pied la Prestation canadienne d’urgence (PCU) et la Subvention salariale d’urgence canadienne (SSUC). Il confirme que le gouvernement fédéral a mis en ligne 45 000 emplois étudiants et invite les étudiants à consulter les offres et à postuler;
- M. Trudeau souligne qu’à mesure que l’économie ouvre graduellement, de moins en moins de gens auront besoin de la PCU. C’est donc la SSUC qui prendra toute son importance. Selon lui, ce programme permet de maintenir le lien d’emploi et ultimement une économie forte. Il fait donc appel aux employeurs afin que ces derniers se prévalent de ce programme et réembauchent des salariés dès que possible;
- Questionné sur de possibles transferts en santé spécifiquement pour les CHSLD, il mentionne que cela fera partie des discussions à avoir avec les provinces une fois la crise terminée. De façon plus générale, il mentionne que les transferts en santé ont déjà été augmentés de 500 millions de dollars en début de crise;
- Questionné quant au moment où la PCU prendra fin, il répond vaguement qu’il est important qu’un tel programme prenne fin de façon progressive et raisonnable;
- Questionné sur la possibilité de tenir une enquête publique nationale sur la situation dans les CHSLD, M. Trudeau souligne qu’un dialogue doit être entrepris avec les provinces à ce sujet tout en respectant les juridictions provinciales.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de la situation

- 159 nouveaux décès depuis le 25 mai (4 228 décès au total);
- 49 139 cas confirmés (614 de plus depuis le 25 mai);
- 15 300 personnes guéries;
- 1 194 personnes hospitalisées (231 de moins depuis le 25 mai);
- 84 personnes aux soins intensifs (5 de plus).

CHSLD et recrutement de préposés aux bénéficiaires

- Le premier ministre Legault admet que la situation est encore difficile en CHSLD. Il note, cependant, que le nombre de personnes infectées continue de diminuer;
 - Perspective historique : Depuis plusieurs années, il manquait près de 10 000 employés dans le réseau afin d'avoir des ratios convenables. Depuis que le présent gouvernement est en place, il a augmenté le budget afin d'engager de nouveaux préposés aux bénéficiaires. Toutefois, il n'a pas réussi à pourvoir tous les postes. Le premier ministre souligne que les salaires offerts à ces employés ont été augmentés. Ensuite, avec la crise de la COVID-19, un manque supplémentaire de 10 000 personnes s'est ajouté en raison des absences que la crise a provoquées. Actuellement, le premier ministre indique qu'il manque 9 700 employés pour combler cette deuxième vague d'insuffisance du personnel. Pour pourvoir les postes, le gouvernement fait appel aux personnes à temps partiel, au programme *Je contribue* et aux militaires des Forces armées canadiennes.
- François Legault a demandé au premier ministre Trudeau de prolonger l'aide des Forces armées canadiennes dans les CHSLD jusqu'à la mi-septembre;
- Il mentionne que les militaires ont fourni une aide et une collaboration exceptionnelles;
- Le premier ministre Legault espère que les employés absents réintègrent leur travail prochainement;
- Le gouvernement va lancer une campagne afin de convaincre la population de suivre une formation pour devenir préposés aux bénéficiaires. La durée de cette formation sera de 3 mois et s'étalera de la mi-juin jusqu'à la mi-septembre. Les personnes qui accepteront de suivre cette formation recevront un salaire de 21 \$ de l'heure (elles seront payées comme des « aides de service »). À la suite de cette formation, ces personnes pourront toucher un salaire annuel de 49 000 \$;
- Le premier ministre indique que le métier de préposé aux bénéficiaires est un métier valorisant. Afin d'offrir des conditions de travail plus agréables, le gouvernement prendra plusieurs mesures :
 - Mettre en place un nouveau contexte de travail qui sera plus agréable;
 - Rénover les CHSLD et construire des Maisons pour aînées plus belles;
 - Peut-être, changer le nom du poste de préposés aux bénéficiaires;
 - Le gouvernement n'exclut pas de procéder à plus d'embauches si le nombre de 10 000 n'est pas suffisant.

Rapports des Forces armées

- Le premier ministre retient deux éléments importants de ces rapports :
 - Le manque de 10 000 personnes fait que c'est difficile de s'assurer que ce ne soit pas les mêmes employés qui couvrent les zones chaudes et les zones froides dans un même CHSLD. Le premier ministre mentionne tout de même que la situation a pu être mieux contrôlée grâce à l'aide des militaires;
 - Il est également difficile de s'assurer d'une bonne utilisation du matériel de protection individuelle. Par exemple, les nouveaux employés ne savent pas toujours comment le mettre, quel élément mettre et quand le changer.
- M. Legault se rassure tout de même du fait qu'il n'y a pas de remarques comme dans les rapports ontariens et mentionne qu'ils n'indiquent pas de nouveaux éléments.

Comparaison avec les autres points chauds dans le monde

- Le premier ministre dit qu'il faut toujours être prudents lorsqu'on compare les statistiques;
- Il mentionne qu'au Québec, toutes les personnes qui sont décédées de la COVID-19 ont été déclarées;
- Il dit également que le virus a frappé de façon plus importante dans les grandes villes du Nord-est américain et les grandes villes européennes. Lorsqu'on compare les statistiques, elles sont égales ou pires dans d'autres grandes villes comme New York, Détroit, Paris et Madrid. La seule exception est Toronto.

Remerciements du jour

- Le premier ministre remercie toutes les personnes qui participent au programme *Je contribue*, ainsi que tous les militaires : « une chance qu'on vous a ».

Suite du déconfinement

- M. Legault dit qu'il sait que les gens veulent que le déconfinement se fasse plus rapidement, notamment pour le milieu de la culture et les réunions familiales à l'intérieur;
- Il mentionne que, pour que les prochaines étapes soient amorcées, il faut limiter la propagation du virus avec les mesures mises en place dans les dernières semaines. Il rappelle qu'il est important de respecter les consignes et qu'il compte sur les Québécois et Québécoises pour réussir l'étape des commerçants et de rassemblements extérieurs.

Du côté de la ministre du Tourisme, Caroline Proulx :

Ouverture des établissements de tourisme

- **Dès le 1^{er} juin, partout au Québec seront ouverts :**
 - les terrains de camping;
 - les établissements en pourvoiries;
 - les établissements en zecs;
 - les marinas;
 - les hôtels déjà considérés comme un service essentiel.
- **Dès le 1^{er} juin, partout au Québec sauf pour la CMM et la MRC de Joliette seront ouverts :**
 - les résidences touristiques comme les chalets;
 - les établissements de résidence principale de type Airbnb;
 - les établissements sur le territoire de la Sépaq;
 - les motels.
- **Ce qui reste interdit :**
 - la location d'une résidence à plus d'un ménage à la fois;
 - les rassemblements intérieurs dans un chalet ou dans n'importe quel autre hébergement;
 - les rassemblements de plus de 10 personnes à l'extérieur;
 - la réouverture d'auberges de jeunesse et de gîtes.

Déplacement entre les régions

- Les déplacements entre régions ne sont pas recommandés, mais autorisés;
- Si vous vous déplacez, limitez les arrêts sur la route et assurez-vous d'avoir tout le nécessaire avec vous;
- Un établissement pourrait refuser une location à un visiteur provenant d'une autre région.

Mesures sanitaires

- Dans les résidences touristiques, un délai de 24 heures après le nettoyage des unités sera imposé avant la relocation pour les résidences accueillant cinq personnes ou plus;
- Des guides sanitaires sectoriels seront transmis aux exploitants;
- Il est recommandé de fournir le matériel pour que les visiteurs puissent procéder eux-mêmes à l'entretien ménager de l'établissement durant leur séjour;
- Dans les campings, les blocs sanitaires ouvriront en respectant plusieurs mesures sanitaires (lavage des mains obligatoire à l'entrée, augmentation de la fréquence de nettoyage et limite d'usagers);
- Les campeurs en unités d'hébergement, en roulotte ou en VR disposant de leurs propres installations sanitaires devront obligatoirement utiliser leurs propres installations.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.